

PROCÉDURES ET PRATIQUES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE SUIVANT UN ORDRE DE CONFINEMENT BARRICADÉ (*LOCKDOWN*)

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préambule

L'Université s'engage à protéger, dans la mesure du possible, la santé et la sécurité de sa communauté universitaire, en cas d'urgence impliquant une personne violente et armée. Les présentes procédures énoncent des mesures de prévention et de sécurité que toutes et tous sont tenus de respecter en tout temps.

Procédures à suivre

Dès que la direction de l'Université de Hearst donne un ordre de confinement barricadé (*lockdown*), toute personne située à l'intérieur des locaux de l'Université doit suivre les directives suivantes :

À faire

- Si vous pouvez, sans risque, fuyez l'établissement, évacuez.
- Si vous ne pouvez pas fuir sans risque, vous barricadez.
- Évitez, si cela est possible, les aires ouvertes, comme la bibliothèque, les corridors, le gymnase.
- Avertissez les personnes croisées en chemin.
- Fermez, verrouillez et/ou barricadez les portes.
- Si la porte est munie d'une fenêtre, la recouvrir avec le panneau-rideau fixé sur la porte à cet effet.
- Éteignez les lumières et fermez les rideaux des fenêtres extérieures.
- Éloignez-vous des portes et fenêtres et, si possible, cachez-vous derrière un élément massif.
- Évitez de faire du bruit.
- Ignorez l'alarme d'incendie, s'il est sécuritaire de le faire.
- Si vous devez vous barricader dans une salle de toilettes, bloquez d'une façon quelconque la porte de la salle, puis entrez dans un cabinet, verrouillez la porte et grimpez sur la cuvette pour essayer de passer inaperçue.
- Mettez votre cellulaire en mode silencieux, ne l'utiliser que pour signaler une urgence. Plus les cellulaires sont utilisés, plus les tours des réseaux cellulaires sont sollicités; les intervenantes et intervenants d'urgence et les personnes ayant besoin de secours immédiat dépendent de l'efficacité de ces tours.

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 372-1781

Campus de Kapuskasing

75, rue Queen
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5
705 335-2626

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8
705 267-2144

1 800 877-1781
info@uhearst.ca
uhearst.ca

- Restez calme, faites preuve de patience et attendez les renforts.
- Demeurez à l'abri jusqu'à ce que la direction de l'Université ou les autorités policières vous donnent l'ordre d'évacuer, sauf si vous jugez que l'abri n'est plus sécuritaire.

À ne pas faire

- Ne réagissez pas aux alarmes, par exemple une sonnerie d'incendie, sauf si un incendie est apparent.
- Ne débarrez pas la porte pour laisser entrer quiconque; attendez les consignes de la direction de l'Université ou des autorités policières.
- Ne bougez pas de votre abri, sauf si vous jugez qu'il n'est plus sécuritaire ou si la direction de l'Université ou les autorités policières vous donnent l'ordre de quitter les lieux.

Mesure de prévention

- Apprenez à bien connaître les lieux de l'Université de Hearst.
- Déterminez le trajet le plus proche pour fuir ou pour vous cacher.

Accessibilité et urgences

Les mêmes directives s'appliquent si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins particuliers. Assurez-vous de prendre connaissance des présentes directives, puis communiquez avec le Service d'accessibilité si vous souhaitez discuter de mesures mieux adaptées à vos besoins.